

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le douze septembre
à 18 heures et 30 minutes,
les membres du Conseil Municipal de
la Commune de Cerelles réunis en séance ordinaire
au lieu habituel de ses séances sur
Convocation de Monsieur POULLE Guy,

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Date de convocation : le 4 septembre 2023

Présents: M. POULLE Guy, Mme GROSBOIS Chantal, M. GROUX Guy, Mme ROLSHAUSEN Monique, Mme GROUX Gisèle, M. HERBERT François-Xavier, Mme de SAINT SALVY Marie-Christine, M. BAUDE Théo, Mme VIOT Martine, M.GILSON Marc, Mme TALBERT Maria, Mme MARCHAIS Sandrine, M.BRAULT Sébastien, M.GILLARD David, Mme JAMOT Hélène

N°2023-54. APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 29 JUIN 2023

M. Le Maire soumet au vote le Procès-verbal du Conseil Municipal en date du 29 juin 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité **APPROUVE** le Procès-Verbal du Conseil Municipal en date du 29 juin 2023.

Pour extrait certifié conforme
A Cerelles, le 18 septembre 2023

Le Maire, Guy



La Secrétaire de séance,
Hélène JAMOT

A blue ink signature of Hélène Jamot, the secretary of the meeting.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le douze septembre
à 18 heures et 30 minutes,
les membres du Conseil Municipal de
la Commune de Cerelles réunis en séance ordinaire
au lieu habituel de ses séances sur
Convocation de Monsieur POULLE Guy,

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Date de convocation : le 4 septembre 2023

Présents: M. POULLE Guy, Mme GROSBOIS Chantal, M. GROUX Guy, Mme ROLSHAUSEN Monique, Mme GROUX Gisèle, M. HERBERT François-Xavier, Mme de SAINT SALVY Marie-Christine, M. BAUDE Théo, Mme VIOT Martine, M.GILSON Marc, Mme TALBERT Maria, Mme MARCHAIS Sandrine, M.BRAULT Sébastien, M.GILLARD David, Mme JAMOT Hélène

N°2023-55. MODIFICATION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Monsieur le Maire propose de procéder à la modification des commissions communales suite à la démission de Mme de SAINT SALVY de ses fonctions d'adjointe, et à son remplacement par Mme ROLSHAUSEN.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de procéder à l'élection des membres des commissions au scrutin public.

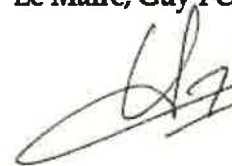
Après avoir procédé aux votes, les commissions sont composées comme suit, précisant que Monsieur le Maire est Président de toutes les commissions :

Commissions	Membres	Votes
Urbanisme	Mme GROSBOIS Chantal Mme JAMOT Hélène Mme GROUX Gisèle M.HERBERT François Xavier M.BRAULT Sébastien	15 voix pour
Environnement/espaces verts	Mme GROSBOIS Chantal Mme VIOT martine Mme TALBERT Maria Mme de SAINT SALVY Marie-Christine M.HERBERT François-Xavier	15 voix pour
Bâtiments/Patrimoine	Mme GROSBOIS Chantal Mme ROLSHAUSEN Monique Mme VIOT Martine M.BAUDE Théo M.BRAULT Sébastien M.HERBERT François Xavier M.GILLARD David Mme de SAINT SALVY Marie-Christine	15 voix pour
Voirie/Accessibilité/Mobilité	M.GROUX Guy M.HERBERT François-Xavier M.BRAULT Sébastien M.BAUDE Théo M.GILSON Marc	15 voix pour
Affaires scolaires/périscolaires	M.GROUX Guy Mme ROLSHAUSEN Monique M.GILLARD David Mme VIOT Martine Mme MARCHAIS Sandrine	15 voix pour

Affaires culturelles/associations/loisirs	M.GROUX Guy M.BAUDE Théo M.GILSON Marc Mme ROLSHAUSEN Monique M.BRAULT Sébastien	Envoyé en préfecture le 20/09/2023 Reçu en préfecture le 20/09/2023 Publié le 21/09/2023 ID : 037-213700479-20230912-DELIB_55_2023-DE
Communication/Informations municipales	Mme ROLSHAUSEN Monique M.BAUDE Théo Mme GROUX Gisèle Mme GROUSBOIS Chantal	15 voix pour
Tourisme/Commerce	Mme ROLSHAUSEN Monique Mme JAMOT Hélène Mme MARCHAIS Sandrine Mme GROUX Gisèle Mme TALBERT Maria	15 voix pour
Action Sociale	Mme ROLSHAUSEN Monique M.BAUDE Théo Mme GOUX Gisèle Mme TALBERT Maria	15 voix pour

Pour extrait certifié conforme
A Cerelles, le 18 septembre 2023

Le Maire, Guy POULLE




La Secrétaire de séance,
Hélène JAMOT



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le douze septembre
à 18 heures et 30 minutes,
les membres du Conseil Municipal de
la Commune de Cerelles réunis en séance ordinaire
au lieu habituel de ses séances sur
Convocation de Monsieur POULLE Guy,

En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15
Date de convocation : le 4 septembre 2023

Présents: M. POULLE Guy, Mme GROSBOIS Chantal, M. GROUX Guy, Mme ROLSHAUSEN Monique, Mme GROUX Gisèle, M. HERBERT François-Xavier, Mme de SAINT SALVY Marie-Christine, M. BAUDE Théo, Mme VIOT Martine, M.GILSON Marc, Mme TALBERT Maria, Mme MARCHAIS Sandrine, M.BRAULT Sébastien, M.GILLARD David, Mme JAMOT Hélène

N°2023-56. MODIFICATION DES COMMISSIONS THEMATIQUES EN COMMUNAUTE DE COMMUNES

Monsieur le Maire propose de procéder à la modification des représentants aux commissions de la Communauté de Communes suite à la démission de Mme de SAINT SALVY de ses fonctions d'adjointe et son remplacement par Mme ROLSHAUSEN.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal DECIDE de désigner les conseillers municipaux suivants :

Commission Economie	
Titulaire : M.HERBERT François Xavier	Suppléant : Mme ROLSHAUSEN Monique
Commission Tourisme	
Titulaire : M. GROUX Guy	Suppléant : M.GILLARD David
Commission Voirie	
Titulaire : Mme GROUX Gisèle	Suppléant : Mme JAMOT Hélène
Commission Transport	
Titulaire : M.GROUX Guy	Suppléant : M.GILSON Marc
Commission Environnement/développement durable	
Titulaire : M.BAUDE Théo	Suppléant : Mme JAMOT Hélène
Commission Déchets Ménagers	
Titulaire : Mme ROLSHAUSEN Monique	Suppléant : Mme de ST SALVY Marie Christine
Commission Petite enfance/Enfance jeunesse/personnes âgées	
Titulaire : Mme ROLSHAUSEN Monique	Suppléant : Mme MARCHAIS Sandrine
Commission Bâtiment/gens du voyage	
Titulaire : Mme GROSBOIS Chantal	Suppléant : M.BRAULT Sébastien
Commission logement	
Titulaire : Mme GROSBOIS Chantal	Suppléant : Mme TALBERT Maria
Commission Sport/vie associative	
Titulaire : Mme JAMOT Hélène	Suppléant : M.GILSON Marc
Commission Communication	
Titulaire : Mr BAUDE théo	Suppléant : M.GROUX Guy

Pour extrait certifié conforme
A Cerelles, le 18 septembre 2023
Le Maire, Guy POULLE

La Secrétaire de séance,
Hélène JAMOT



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le douze septembre
à 18 heures et 30 minutes,
les membres du Conseil Municipal de
la Commune de Cerelles réunis en séance ordinaire
au lieu habituel de ses séances sur
Convocation de Monsieur POULLE Guy,

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Date de convocation : le 4 septembre 2023

Présents: M. POULLE Guy, Mme GROUSBOIS Chantal, M. GROUX Guy, Mme ROLSHAUSEN Monique, Mme GROUX Gisèle, M. HERBERT François-Xavier, Mme de SAINT SALVY Marie-Christine, M. BAUDE Théo, Mme VIOT Martine, M.GILSON Marc, Mme TALBERT Maria, Mme MARCHAIS Sandrine, M.BRAULT Sébastien, M.GILLARD David, Mme JAMOT Hélène

N°2023-57. MODIFICATION DES REPRESENTANTS AUX INSTANCES EXTERIEURES

Monsieur le Maire propose de procéder à la modification des représentants siégeant au sein des instances extérieures suite à la démission de Mme de SAINT SALVY de ses fonctions d'adjointe et son remplacement par Mme ROLSHAUSEN.

Après avoir procédé aux votes, les délégués aux instances extérieures sont désignés à l'unanimité comme suit :

Instances	Délégués
CNAS	Déléguée des élus : Mme JAMOT Hélène
SIEIL 37	Délégué titulaire : M.BAUDE Théo Délégué suppléant : Mme GROUSBOIS Chantal
SATESE 37	Délégué titulaire : Mme GROUSBOIS Chantal Délégué suppléant : Mme GROUX Gisèle
SIAEP Semblançay	Délégués titulaires : Mme ROLSHAUSEN Monique Mme GROUSBOIS Chantal M.GROUX Guy Délégués suppléants : M.BRAULT Sébastien M.BAUDE Théo M.HERBERT François Xavier
Syndicat de Gendarmerie Dème Escotais Choisille	Délégué titulaire : M.GILSON Marc Délégué suppléant : Mme GROUX Gisèle
Cavités souterraines	Délégué titulaire : M.BAUDE Théo Délégué suppléant : M.GROUX Guy
ANVAL	Délégué titulaire : Mme de ST SALVY Marie-Christine

Pour extrait certifié conforme
A Cerelles, le 18 septembre 2023
Le Maire, Guy POULLE

La Secrétaire de séance
Hélène JAMOT



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le douze septembre
à 18 heures et 30 minutes,
les membres du Conseil Municipal de
la Commune de Cerelles réunis en séance ordinaire
au lieu habituel de ses séances sur
Convocation de Monsieur POULLE Guy,

En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15
Date de convocation : le 4 septembre 2023

Présents: M. POULLE Guy, Mme GROUSBOIS Chantal, M. GROUX Guy, Mme ROLSHAUSEN Monique, Mme GROUX Gisèle, M. HERBERT François-Xavier, Mme de SAINT SALVY Marie-Christine, M. BAUDE Théo, Mme VIOT Martine, M. GILSON Marc, Mme TALBERT Maria, Mme MARCHAIS Sandrine, M. BRAULT Sébastien, M. GILLARD David, Mme JAMOT Hélène

N°2023-58. AUTORISATION REMBOURSEMENT FRAIS ENGAGES PAR BENEVOLE DE LA BIBLIOTHEQUE

Mme COURTIGNE Josette, collaboratrice bénévole à la bibliothèque municipale, a procédé à l'achat d'un DVD pour la bibliothèque sur ses deniers personnels.
Cet achat d'un montant de 9.49€ doit être pris en charge sur le budget communal. Par conséquent Monsieur le Maire sollicite l'autorisation de lui rembourser cette somme.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

- **AUTORISE**, à l'unanimité, le remboursement de la somme de 9.49€ à Mme COURTIGNE Josette

Pour extrait certifié conforme
A Cerelles, le 18 septembre 2023

Le Maire, Guy POULLE

La Secrétaire de séance,
Hélène JAMOT



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le douze septembre
à 18 heures et 30 minutes,
les membres du Conseil Municipal de
la Commune de Cerelles réunis en séance ordinaire
au lieu habituel de ses séances sur
Convocation de Monsieur POULLE Guy,

En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15
Date de convocation : le 4 septembre 2023

Présents: M. POULLE Guy, Mme GROUSBOIS Chantal, M. GROUX Guy, Mme ROLSHAUSEN Monique, Mme GROUX Gisèle, M. HERBERT François-Xavier, Mme de SAINT SALVY Marie-Christine, M. BAUDE Théo, Mme VIOT Martine, M.GILSON Marc, Mme TALBERT Maria, Mme MARCHAIS Sandrine, M.BRAULT Sébastien, M.GILLARD David, Mme JAMOT Hélène

N°2023-59. AUTORISATION REMBOURSEMENT FRAIS ENGAGES PAR UN AGENT COMMUNAL

Mme VUILLEMIN Agnès, agent administratif, a procédé à l'achat de 12 baguettes pour le goûter de l'ALSH sur ses deniers personnels.

Cet achat d'un montant de 11.40€ doit être pris en charge sur le budget communal. Par conséquent Monsieur le Maire sollicite l'autorisation de lui rembourser cette somme.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

- **AUTORISE, à l'unanimité, le remboursement de la somme de 11.40€ à Mme VUILLEMIN Agnès**

Pour extrait certifié conforme
A Cerelles, le 18 septembre 2023

Le Maire, Guy POULLE

La Secrétaire de séance,
Hélène JAMOT



[Handwritten signature of Hélène JAMOT]

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le douze septembre
à 18 heures et 30 minutes,
les membres du Conseil Municipal de
la Commune de Cerelles réunis en séance ordinaire
au lieu habituel de ses séances sur
Convocation de Monsieur POULLE Guy,

En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15
Date de convocation : le 4 septembre 2023

Présents: M. POULLE Guy, Mme GROUSBOIS Chantal, M. GROUX Guy, Mme ROLSHAUSEN Monique, Mme GROUX Gisèle, M. HERBERT François-Xavier, Mme de SAINT SALVY Marie-Christine, M. BAUDE Théo, Mme VIOT Martine, M.GILSON Marc, Mme TALBERT Maria, Mme MARCHAIS Sandrine, M.BRAULT Sébastien, M.GILLARD David, Mme JAMOT Hélène

N°2023-60. MODIFICATION STATUTAIRE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GENDARMERIE DEME-ESCOTAIS-CHOISILLE

Le comité syndical du SIG Dème-Escotais-Choisille a modifié ses statuts et a souhaité mettre en place une participation communale lors de sa dernière réunion qui s'est tenue le 9 mars dernier.

Cette modification porte sur l'article 5 des statuts du syndicat comme suit : « la participation aux charges de fonctionnement du syndicat par les communes membres ne pourra excéder 3€ par habitant. Cette participation sera votée annuellement par le comité syndical ». Cette participation vise à créer de la trésorerie pour le Syndicat afin de financer les travaux d'extension de la Brigade et la construction de logements.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents

- **REFUSE** d'approuver la modification de l'article 5 des statuts du Syndicat Intercommunal de Gendarmerie Dème-Escotais-Choisille

Pour extrait certifié conforme
A Cerelles, le 18 septembre 2023

Le Maire, Guy POULLE


La Secrétaire de séance,
Hélène JAMOT


**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le douze septembre
à 18 heures et 30 minutes,
les membres du Conseil Municipal de
la Commune de Cerelles réunis en séance ordinaire
au lieu habituel de ses séances sur
Convocation de Monsieur POULLE Guy,

En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15
Date de convocation : le 4 septembre 2023

Présents: M. POULLE Guy, Mme GROBOIS Chantal, M. GROUX Guy, Mme ROLSHAUSEN Monique, Mme GROUX Gisèle, M. HERBERT François-Xavier, Mme de SAINT SALVY Marie-Christine, M. BAUDE Théo, Mme VIOT Martine, M.GILSON Marc, Mme TALBERT Maria, Mme MARCHAIS Sandrine, M.BRAULT Sébastien, M.GILLARD David, Mme JAMOT Hélène

N°2023-61. MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ALSH: REVISION TARIFAIRE

Lors de sa séance du 5 juillet 2023, le conseil communautaire a voté une nouvelle grille tarifaire appliquée aux familles pour l'ensemble des ALSH du territoire, applicable à compter du 1^{er} septembre 2023 (Sonzay, Neuillé Pont Pierre, Beaumont-Louestault, Rouziers de Touraine, Cerelles, Saint Antoine du Rocher, Saint Patern Racan, Neuvy le Roi et Semblançay). Les règlements intérieurs de chaque structure doivent donc être mis à jour.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents

- **APPROUVE** la modification du règlement intérieur de l'ALSH en incluant l'actualisation tarifaire suivante :

TARIFICATION POUR ENSEMBLE DES ALSH (3-12 ans) CCGR (hors coût adhésion à l'association quand le gestionnaire de l'ALSH est une association)						
Tranches de quotient familial CAF - Taux d'effort applicables - Tarifs sur amplitude de l'ouverture de l'accueil						
pour les habitants de la Communauté de Communes de Gâtine-Racan				pour les habitants hors de la Communauté de Communes de Gâtine-Racan		
	MERCREDI et VACANCES SCOLAIRES (repas du midi et goûter compris) Amplitude du service soit 11h	MERCREDI après midi (repas du midi et goûter compris) Amplitude du service soit 6h30	MINICAMP (1 journée + 1 nuit)	MERCREDI et VACANCES SCOLAIRES (repas du midi et goûter compris) Amplitude du service soit 11h	MERCREDI après midi (repas du midi et goûter compris) Amplitude du service soit 6h30	MINICAMP (1 journée + 1 nuit)
Tranches de QF	Taux d'effort	Taux d'effort	Taux d'effort	Taux d'effort	Taux d'effort	Taux d'effort
< = 500	0,900/0	0,530/0	1,350/0	0,90% + 0,45% = 1,35%		1,809/0
501 à 830	1,000/0	0,590/0	1,500/0	1%+0,5% = 1,50%		
831 à 1200	1,100/0	0,650/0	1,650/0			
1201 >	1,200/0	0,710/0	1,800/0			
PRIX PLANCHER	3.96 €	2.34 €	5.95 €	5.95 €	3.52 €	7.93 €
PRIX PLANCHER A l'HEURE	0.36 €	0.36 €		0.54 €	0.54 €	
PRIX PLAFOND	15.86 €	9.37 €	23.79 €	23.79 €	14.06 €	31.72 €
PRIX PLAFOND A l'HEURE	1.44 €	1.44 €		2.16 €	2.16 €	

Pour extrait certifié conforme
A Cerelles, le 18 septembre 2023
Le Maire, Guy POULLE

La Secrétaire de séance,
Hélène JAMOT



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le douze septembre
à 18 heures et 30 minutes,
les membres du Conseil Municipal de
la Commune de Cerelles réunis en séance ordinaire
au lieu habituel de ses séances sur
Convocation de Monsieur POULLE Guy,

En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15
Date de convocation : le 4 septembre 2023

Présents: M. POULLE Guy, Mme GROUSBOIS Chantal, M. GROUX Guy, Mme ROLSHAUSEN Monique, Mme GROUX Gisèle, M. HERBERT François-Xavier, Mme de SAINT SALVY Marie-Christine, M. BAUDE Théo, Mme VIOT Martine, M. GILSON Marc, Mme TALBERT Maria, Mme MARCHAIS Sandrine, M. BRAULT Sébastien, M. GILLARD David, Mme JAMOT Hélène

N°2023-62. CRÉATION POSTE ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1^{ère} CLASSE - EMPLOI PERMANENT

M. le Maire expose qu'un agent administratif, actuellement sur le grade d' « adjoint administratif principal de 2^{ème} classe » peut prétendre à un avancement sur le grade d' « adjoint administratif principal de 1^{ère} classe ».

Compte-tenu de la valeur professionnelle et des compétences de cet agent, M. le Maire propose de créer un poste d' « adjoint administratif principal de 1^{ère} classe », à temps complet à hauteur de 35/35^{ème}, à compter du 1^{er} décembre 2023.

M. le Maire précise que le poste détenu actuellement par l'agent sera supprimé du tableau des effectifs après nomination de l'agent sur le nouveau grade.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal **ACCEPTE** de créer un poste adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet à hauteur de 35/35^{ème}, à compter du 1^{er} décembre 2023.

Pour extrait certifié conforme
A Cerelles, le 18 septembre 2023

Le Maire, Guy POULLE

La Secrétaire de séance,

Hélène JAMOT



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le douze septembre
à 18 heures et 30 minutes,
les membres du Conseil Municipal de
la Commune de Cerelles réunis en séance ordinaire
au lieu habituel de ses séances sur
Convocation de Monsieur POULLE Guy,

En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15
Date de convocation : le 4 septembre 2023

Présents: M. POULLE Guy, Mme GROUSBOIS Chantal, M. GROUX Guy, Mme ROLSHAUSEN Monique, Mme GROUX Gisèle, M. HERBERT François-Xavier, Mme de SAINT SALVY Marie-Christine, M. BAUDE Théo, Mme VIOT Martine, M. GILSON Marc, Mme TALBERT Maria, Mme MARCHAIS Sandrine, M. BRAULT Sébastien, M. GILLARD David, Mme JAMOT Hélène

N°2023-63. CRÉATION POSTE ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1^{ère} CLASSE - EMPLOI PERMANENT

M. le Maire expose qu'un agent technique, actuellement sur le grade d' « adjoint technique principal de 2^{ème} classe » peut prétendre à un avancement sur le grade d' « adjoint technique principal de 1^{ère} classe ».

Compte-tenu de la valeur professionnelle et des missions assurées par cet agent, M. le Maire propose de créer un poste d' « adjoint technique principal de 1^{ère} classe », à temps complet à hauteur de 35/35^{ème}, à compter du 1^{er} novembre 2023.

M. le Maire précise que le poste détenu actuellement par l'agent sera supprimé du tableau des effectifs après nomination de l'agent sur le nouveau grade.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal **ACCEPTE** de créer un poste adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet à hauteur de 35/35^{ème}, à compter du 1^{er} novembre 2023.

Pour extrait certifié conforme
A Cerelles, le 18 septembre 2023

Le Maire, Guy POULLE

La Secrétaire de séance,
Hélène JAMOT



Jamot

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le douze septembre
à 18 heures et 30 minutes,
les membres du Conseil Municipal de
la Commune de Cerelles réunis en séance ordinaire
au lieu habituel de ses séances sur
Convocation de Monsieur POULLE Guy,

En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15
Date de convocation : le 4 septembre 2023

Présents: M. POULLE Guy, Mme GROUSBOIS Chantal, M. GROUX Guy, Mme ROLSHAUSEN Monique, Mme GROUX Gisèle, M. HERBERT François-Xavier, Mme de SAINT SALVY Marie-Christine, M. BAUDE Théo, Mme VIOT Martine, M. GILSON Marc, Mme TALBERT Maria, Mme MARCHAIS Sandrine, M. BRAULT Sébastien, M. GILLARD David, Mme JAMOT Hélène

N°2023-64. CRÉATION POSTE ADJOINT TECHNIQUE - EMPLOI NON PERMANENT

Conformément à l'article 34 de la loi N°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Les collectivités peuvent ainsi recruter des agents contractuels sur des emplois non permanent afin de faire face à un accroissement saisonnier d'activité. Ils ne peuvent excéder 6 mois pendant une même période de 12 mois consécutifs.

Compte tenu de la nécessité de service sur les activités liées à l'entretien et à la valorisation des espaces publics et des bâtiments communaux,

**Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité
DECIDE**

**Le recrutement d'un agent contractuel dans le grade d'Adjoint technique pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité pour une période de 2 mois, allant du 1^{er} octobre 2023 au 30 novembre 2023 inclus (Catégorie C - Rémunération de référence : indice brut 385/indice majoré 353)
Cet agent assurera des fonctions d'agent polyvalent des services techniques à temps complet.
Les crédits correspondants seront inscrits au budget.**

Pour extrait certifié conforme
A Cerelles, le 18 septembre 2023

Le Maire Guy POULLE

La Secrétaire de séance,
Hélène JAMOT



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le douze septembre
à 18 heures et 30 minutes,
les membres du Conseil Municipal de
la Commune de Cerelles réunis en séance ordinaire
au lieu habituel de ses séances sur
Convocation de Monsieur POULLE Guy,

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Date de convocation : le 4 septembre 2023

Présents: M. POULLE Guy, Mme GROUSBOIS Chantal, M. GROUX Guy, Mme ROLSHAUSEN Monique, Mme GROUX Gisèle, M. HERBERT François-Xavier, Mme de SAINT SALVY Marie-Christine, M. BAUDE Théo, Mme VIOT Martine, M. GILSON Marc, Mme TALBERT Maria, Mme MARCHAIS Sandrine, M. BRAULT Sébastien, M. GILLARD David, Mme JAMOT Hélène

N°2023-65. CESSION PARTIELLE PARCELLE COMMUNALE B N°1134

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de mettre à la vente une partie de la parcelle cadastrée B N°1134 située Rue des Commaillères, à proximité du carrefour avec la Rue du Coq Hardi, pour une superficie de 503m².

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- **APPROUVE à l'unanimité la mise en vente de ce terrain à bâtir**
- **DECIDE à l'unanimité d'une mise à prix par voie de publicité et de céder au plus offrant**
- **FIXE à la majorité un prix plancher de 75 000€ minimum**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer toute pièce relative à ce dossier**

Pour extrait certifié conforme
A Cerelles, le 18 septembre 2023

Le Maire, Guy POULLE



La Secrétaire de séance,
Hélène JAMOT